




**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

“Du dialogue à l’action pour une logistique attractive et durable”

**Restitution de la stratégie régionale de la logistique en
Bourgogne Franche-Comté**

Mardi 1er juillet 2025



Cette journée de travail a permis de réunir une grande diversité d'acteurs autour des problématiques du secteur de la logistique : différentes composantes de l'Etat en région, des collectivités territoriales, des acteurs du développement économique, des acteurs de l'emploi et de la formation, des gestionnaires et concessionnaires d'infrastructures, des chargeurs et des entreprises de transport/logistique.



Paul MOURIER,

Préfet de Région

***“La logistique est une
filiale à part entière
qui a toute sa place
dans le
développement
économique de la
région.”***

Dans ses propos d'introduction, Monsieur le Préfet de Région, a rappelé la nécessité de considérer la logistique comme un levier stratégique de transformation par sa contribution directe au dynamisme économique, à l'attractivité et à la résilience de nos territoires.

Il a souligné la cohérence des travaux de construction de la stratégie avec les politiques publiques structurantes pour le développement économique de la région (Contrat de Plan État Région, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires ou encore la COP régionale pour la transition écologique).

Il a également pointé l'importance de poursuivre le travail collectif engagé d'une part autour des problématiques emploi-formation rencontrées par les entreprises du transport logistique et d'autre part sur l'enjeu pour toutes les parties prenantes d'accompagner la filière dans sa transition énergétique rendue nécessaire par le poids du transport en émissions de gaz à effet de serre, près de 30% en France.

TABLE RONDE 1 : QUELLES ACTIONS POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU SECTEUR LOGISTIQUE EN BFC ?



14 FICHES ACTIONS POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU SECTEUR LOGISTIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La DREAL a pu présenter l'historique de la démarche et la construction itérative et collective de la stratégie débutée lors des ateliers de la conférence régionale de la logistique et poursuivie via des groupes de travail et des rencontres bilatérales.

Ces travaux ont permis de dessiner le contour de 14 fiches actions en réponse aux problématiques de la filière concernant l'emploi, la formation, les compétences, le report modal et la transition énergétique.



Maxime CHATARD

**Directeur Territorial
de SNCF Réseau**

*“Il faut plus de train
et “mieux” de train,
ce qui se fait en
Bourgogne-Franche-
Comté.”*

UNE STRATÉGIE VOLONTARISTE POUR LE FRET

Maxime Chatard, directeur territorial de SNCF Réseau s'est quant à lui exprimé sur la place du ferroviaire dans la logistique spécifiquement en Bourgogne-Franche-Comté qui bénéficie de nombreux atouts et représente un tiers du trafic national.

Il a également rappelé les actions que mène depuis plusieurs années SNCF Réseau pour développer le report modal au profit du ferroviaire comme RégioFret dont la 3^{ème} édition régionale s'est tenue en mars dernier.

Enfin, M. Chatard a présenté la stratégie de SNCF Réseau pour développer le fret ferroviaire qui passe par des investissements dans le réseau, le développement de sillons, le soutien au wagon isolé et l'amélioration de la qualité de service et de la relation client.



Sylvain BAUDRY

**Président de la
FNTR Bourgogne**

*“Il ne faut pas
opposer les
différentes sources
d'énergie, elles sont
complémentaires.”*

UN BESOIN DE VISIBILITÉ POUR LES ENTREPRISES DE TRANSPORT

Sylvain Baudry, représentant de la Fédération Nationale des Transporteurs Routiers, a souligné la nécessité pour les entreprises de transport de bénéficier d'une visibilité accrue sur la stratégie de l'Etat en matière d'énergie, ce notamment sur les aides financières disponibles pour le développement des biocarburants.

Cette transparence est primordiale afin de leur permettre de prendre des décisions d'investissement éclairées.

CORRIDOR RHIN-RHÔNE : UN CAP CLAIR POUR UNE LOGISTIQUE PLUS VERTE

Thierry Tournier, président de l'association Corridor Rhin-Rhône a rebondi sur les enjeux de décarbonation du secteur qui sont au cœur du programme Corridor-Rhin-Rhône. Celui-ci vise la construction pour la région d'un schéma directeur de décarbonation du transport de marchandises connecté aux problématiques des entreprises locales de transport routier.

Ce schéma constitue la première étape du programme Corridor-Rhin-Rhône qui prévoit d'une part d'activer le levier du report modal là où les conditions s'y prêtent et d'autre part, d'accompagner le développement de l'utilisation de carburants alternatifs pour les flux régionaux.



Thierry TOURNIER

**Président de
l'Association
Corridor Rhin-
Rhône**

UN CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS POUR MIEUX ATTIRER ET FORMER AUX MÉTIERS DU SECTEUR TRANSPORT ET LOGISTIQUE



Laurent BERTRAND

**Coordonnateur des
Campus des
Métiers et des
Qualifications à la
Région académique**

Les participants ont pu échanger sur le travail déjà engagé pour répondre aux problématiques en lien avec l'emploi et la formation et Laurent Bertrand, coordonnateur des Campus des Métiers et des Qualifications à la Région académique, a notamment évoqué le déficit d'attractivité de certains métiers et la méconnaissance par les jeunes et leurs familles du secteur.

Le projet de mise en place d'un Campus des Métiers et des Qualifications dédié au secteur du transport et de la logistique qui sera porté par la Région académique et le Conseil Régional devrait permettre d'apporter des solutions concrètes territoriales sur les enjeux emploi-formation en fédérant les acteurs autour des actions identifiées dans la stratégie sur les questions de promotion des métiers et d'évolution des besoins en compétences.

TABLE RONDE 2 : QUELS LEVIERS AU CŒUR DES ENTREPRISES POUR FAIRE DU REPORT MODAL ?

Cette table ronde a permis de partager les résultats de l'étude sur les freins et leviers au report modal menée par le bureau d'études Inddigo sous pilotage de la DREAL Bourgogne Franche-Comté.

Nathalie Mattiuzzo, directrice d'études chez Inddigo, a pu rappeler le cadre de l'étude qui consistait en une vingtaine d'entretiens auprès d'entreprises ayant mené au cours des dix dernières années une démarche aboutie de report modal pour l'acheminement de tout ou partie de leurs marchandises.

Quatre entreprises ayant répondu à l'étude étaient présentes à la table ronde pour faire part de leurs expériences de mise en œuvre du report modal vers le fluvial ou le ferroviaire.



FLUVIAL : UN MODE DE TRANSPORT D'AVENIR AU CŒUR DU MODÈLE PRADIER

Julien Delarque, représentant du Groupe Pradier, spécialisé dans la production de matériaux destinés au secteur du bâtiment, a expliqué comment grâce à ses quatre sites implantés en bord de voie navigable et à l'acquisition d'automoteurs, l'entreprise maîtrise l'intégralité de sa logistique fluviale. Cet investissement conséquent a été possible pour cette PME grâce aux dispositifs d'aide mis en place par Voies Navigables de France — le PAMI pour l'acquisition de péniches et le PARM en tant que chargeur.

Dans ces conditions, les coûts de transport s'avèrent plus intéressants que par la route. Parmi les difficultés rencontrées, il évoque celles de trouver des bateliers, mais également des pièces détachées pour la maintenance et la réparation des bateaux.



Julien DELARQUE

**Responsable
commerce et
production - Groupe
Pradier**

*“Grâce aux dispositifs
d'aide aux
investissements une
PME est en mesure de
relever le défi.”*

TRANSPORT DÉCARBONÉ : UNE SOLUTION RAIL-ROUTE ISSUE D'UNE DÉMARCHE SOCIÉTALE



Christophe SERRE,

**Directeur Logistique
du groupe Atlantem**

*“La conviction des
hommes pour se
lancer dans le report
modal, c'est le début.
Pour perdurer, il est
nécessaire que l'offre
de service soit
performante.”*

Christophe Serre, directeur logistique du groupe Atlantem, a expliqué comment le recours au ferroviaire pour transporter ses marchandises est né d'une démarche globale, débutée au sein du groupe par l'engagement d'une politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). L'adhésion aux dispositifs Fret21 et Objectif CO2 du programme EVE de l'ADEME du fabricant de menuiseries s'en est suivi avec, comme résultat, une stratégie de décarbonation incluant la thématique du report modal.

L'option ferroviaire a été étudiée pour tous les flux entre hubs du groupe au-delà de 500 km. Actuellement, 10% des flux d'Atlantem sont réalisés par le train, essentiellement entre Rennes et Lyon et entre Rennes et Lille. Le surcoût entre 8 et 15% par rapport à la route est compensé par les émissions évitées de GES.

RAIL-ROUTE : LES TRANSPORTEURS INNOVENT FACE AUX DÉFIS LOGISTIQUES

Les transporteurs MGE et les Transports Cordier se positionnent toutes deux, comme offreurs de services ou architectes de solutions innovantes pour transporter les marchandises d'un point A à un point B.



Philippe VIRTEL

**Président du
Groupe MGE**

"Je ne fais pas de report modal, je propose une offre de service à mes clients."

MGE est un transporteur routier dont l'ambition est d'élargir son offre pour le client qui a des objectifs de décarbonation. Philippe Virtel président du Groupe MGE est convaincu que dès que les distances dépassent 300 km, c'est possible.

Le transport combiné rail-route suppose la coordination harmonieuse de cinq acteurs clés : le gestionnaire d'infrastructure (SNCF Réseau), les exploitants de terminaux (où s'effectue le changement de mode), les opérateurs de transport combiné, les chargeurs (donneurs d'ordre) et les transporteurs. Cette interdépendance complexifie la démarche pour une entreprise privée, généralement attachée à la maîtrise complète de sa chaîne logistique.

À cela s'ajoute, en France, un manque de visibilité quant au calendrier de mise au gabarit P400 du réseau ferré, alors même que l'ensemble des transporteurs sont équipés de semi-remorques.

PME ET LOGISTIQUE : ANTICIPER AUJOURD'HUI POUR TRANSPORTER DEMAIN

Ludovic Colley, dirigeant des Transports Cordier, a décrit comment son entreprise, spécialisée dans le transport de marchandises volumineuses, a commencé le transport combiné rail-route en le proposant comme solution de stockage roulant en réponse à l'attente d'un client de disposer de grandes capacités d'entreposage.

La pénurie de conducteurs routiers (appelée à doubler d'ici quelques années) a été également l'une des raisons qui ont poussé l'entreprise à tester une offre de transport combiné. M.Colley est convaincu que le ferroviaire deviendra, par la force des choses, compétitif.

Par ailleurs, il indique que les PME sont contraintes de prendre davantage de risques et d'anticiper plus en amont que les grands groupes, dans la mesure où le déploiement de nouvelles solutions s'inscrit généralement dans un horizon plus long.



Ludovic COLLEY

**PDG des Transports
Cordier**

"En dessous d'une qualité de service de 98,5%, un transporteur routier n'existe pas"

RÉINVENTER LE FLUVIAL : UN DÉFI DE PASSION, DE FORMATION ET DE VISION



Rachid BLOUD

**Responsable
développement à la
direction
territoriale Rhône-
Saône de VNF**

**“5 ans sont
nécessaires pour
former un navigant
surtout pour le
Rhône qui est un
fleuve alpin.”**

Rachid Bioud de la direction territoriale Rhône-Saône de Voies Navigables de France a présenté rapidement l'aide PARM qui soutient les entreprises dans leur report modal vers le fluvial et l'aide PAMI permettant de bénéficier d'un appui pour moderniser les flottes.

M.Bioud insiste sur le fait que le report modal vers le fluvial nécessite du personnel formé et des centres de formation pour les navigants. On compte seulement 1 000 bateliers en France. Les investissements sont lourds pour une personne et sa famille : un bateau neuf coûte 4 millions d'euros et un bateau d'occasion, 2 millions d'euros. Il est essentiel de susciter des vocations.

Sur l'axe Rhône-Saône, un lycée situé à Montélimar — l'un des trois établissements en France à proposer cette formation — prépare au baccalauréat professionnel en transport fluvial et Voies Navigables de France participe au financement d'un nouveau bateau-école destiné à renforcer cet enseignement.



SYNTHÈSE ET CLÔTURE DE LA MATINÉE

OLIVIER DAVID, DIRECTEUR DE LA DREAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Olivier DAVID,
Directeur de la
DREAL
Bourgogne-
Franche-Comté

En synthèse des échanges, il a été rappelé l'impact du changement climatique sur la logistique. En effet, les niveaux d'eau des voies fluviales sont régulièrement impactées à la baisse ainsi que les volumes de céréales transportés par voie d'eau qui suivent le niveau des récoltes.

Par ailleurs sur une note plus positive, le succès de l'organisation des Jeux Olympiques, fruit de cinq années de préparation en étroite collaboration avec les acteurs du transport et de la logistique, démontre qu'un dialogue constructif entre les parties prenantes est non seulement possible, mais porteur de résultats concrets.

Enfin, on peut saluer l'attitude proactive et constructive des intervenants de cette matinée et souligner qu'en matière de report modal, le débat ne se limite pas à des doléances, des solutions émergent également.

En conclusion de la matinée, Olivier David a salué la richesse des échanges ainsi que les perspectives encourageantes qui se dessinent pour la région Bourgogne-Franche-Comté. Il a souligné l'importance de poursuivre la dynamique collaborative initiée par les acteurs du territoire, en engageant désormais la mise en œuvre concrète des actions.

Il a également souligné l'intérêt d'abandonner le terme de « report modal », au profit d'une approche valorisant une offre de services logistiques diversifiée.

Il a insisté sur l'enjeu stratégique que représente le travail à mener avec les EPCI afin de mobiliser du foncier bord à voie navigable ou ferrée.

Enfin, il a rappelé que la priorité réside désormais dans la mise en œuvre effective de la stratégie par la déclinaison opérationnelle des 14 fiches actions. Il donne rendez-vous aux partenaires en 2026 pour un premier bilan de mise en œuvre.

LES ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI

Atelier 1 : Promouvoir les métiers de la logistique auprès des scolaires et des demandeurs d'emploi

Ce premier atelier qui a réuni 13 participants a eu pour objectif de faire connaître et valider par les participants l'avancement des travaux sur ce thème ainsi que de préparer le lancement des travaux du Campus des Métiers et des Qualifications Transport logistique.

Atelier 2 : Accompagner les entreprises vers le report modal

L'atelier consacré à la mise en œuvre de l'action 2.6, relative à l'accompagnement des entreprises vers le report modal, a réuni une vingtaine de participants. Les échanges ont porté sur les solutions visant à améliorer la visibilité de l'information disponible concernant les dispositifs d'aide, les mesures d'accompagnement existantes et les outils mobilisables.

En ouverture, un échange avec un expert d'AI Cargo Foundation, venu présenter l'outil d'intelligence artificielle Appel d'aiR, destiné à accompagner transporteurs et chargeurs, a offert une introduction éclairante et stimulante à la réflexion engagée.

Atelier 3 : Favoriser la transition énergétique « Programme Corridor Rhin-Rhône »

Le troisième atelier était consacré au Programme Corridor Rhin-Rhône. Cet atelier a permis d'impliquer concrètement les professionnels du transport routier du bassin dijonnais, dans les travaux d'élaboration d'une stratégie régionale pour le déploiement de carburants alternatifs pour le transport de marchandise, en cohérence avec l'action E5 de la COP régionale.